

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**ACADÉMIE  
DE RENNES**

**AGENCE RÉGIONALE  
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 15/04/2022

### **COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 15 avril 2022**

Les indicateurs sanitaires traduisent une légère amélioration de la situation épidémiologique COVID-19 au niveau régional. Toutefois, si les taux d'incidence diminuent, l'activité hospitalière continue d'augmenter. **Il est rappelé d'appeler systématiquement le 15 avant de se rendre aux urgences pour tous besoins médicaux ne pouvant attendre l'ouverture des cabinets médicaux.**

L'ARS Bretagne et la Préfecture de région appellent à une vigilance renforcée, sur le maintien des gestes barrières et la protection des populations les plus fragiles.

Dans ce contexte de circulation encore active du virus, il est également recommandé d'effectuer l'injection de la deuxième dose de rappel, désormais étendue à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, afin de renforcer la protection contre les formes graves de la maladie et de prévenir les décès.

Pour les personnes âgées de 80 ans et plus, les résidents d'EHPAD et d'Unité de soins de longue durée, cette nouvelle injection peut être réalisée dès 3 mois après le 1er rappel ou une infection. Pour les personnes âgées de 60 à 79 ans, ce délai passe à 6 mois.

#### **Point épidémiologique**

La Bretagne enregistre **47 801 nouveaux cas positifs** depuis le 8 avril.

Le taux d'incidence<sup>2</sup> s'élève désormais à **1 535,7 cas pour 100 000 habitants (-140,2 points<sup>1</sup>)** au niveau régional avec un taux de positivité<sup>3</sup> des tests RT-PCR et antigéniques de **41,3 %**.

	Nombre de cas confirmés au 15 avril		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 15 avril et évolution <sup>(1)</sup>		Taux de positivité des tests du 6 au 12 avril
	Depuis le début de l'épidémie	Evolution <sup>(1)</sup>			
22	195 949	+8 496	1 564,3	-225,9	42,6 %
29	289 894	+13 857	1 601,3	-89,7	43,7 %
35	429 814	+15 300	1 539,5	-189,6	38,2 %
56	257 148	+10 148	1 429	-62,2	42,2 %
Bretagne	1 172 805	+47 801	1 535,7	-140,2	41,3 %

**Préfecture  
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé  
Bretagne**

**Académie de Rennes**

## Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne :

- **653** hospitalisations pour motif COVID en cours (+46<sup>1</sup>), dont
  - **46** en service de réanimation (+2)
  - **450** en médecine conventionnelle (+37<sup>1</sup>)
- depuis le début de l'épidémie :
  - **17 644** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+676<sup>1</sup>) ;
  - **2 638** patients sont décédés (+50<sup>1</sup>).

## Dynamique de dépistage

En Bretagne, 141 129 (RT-PCR et antigéniques) ont été réalisés entre le 7 et le 13 avril.

	Nb de tests réalisés (RT-PCR + antigéniques) du 7 au 13 avril
22	23 687
29	39 034
35	50 119
56	28 289
Bretagne	141 129

## Dynamique de vaccination

Au 14/04, **7 890 509** injections ont été effectuées en Bretagne.

La couverture vaccinale (au moins une dose) de la population bretonne est de **84,5 %** tout âge confondu et de **96,6 %** pour les 12 ans et +.

### Schémas vaccinaux complets

En Bretagne, **86,7 %** de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, **2 360 293** injections.

A l'échelle départementale, ces données relatives au rappel vaccinal :

- **Dans les Côtes d'Armor**, 87,1 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, 399 324 injections.
- **Dans le Finistère**, 88,4 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, 673 575 injections.
- **En Ile-et-Vilaine**, 85,7 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, 762 192 injections.
- **Dans le Morbihan**, 85,7 % de la population éligible au rappel vaccinal a reçu sa dose de rappel soit, 525 202 injections.

## Information Coronavirus COVID-19

Informations et recommandations : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

Lieux de dépistage et de vaccination : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

1-Données par rapport au 08/04/2022

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.